



DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MALANGE

Nombre de membres		
Afférents CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	11

SEANCE ORDINAIRE DU 07 avril 2026

L'an deux mil vingt six, le sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur GUIBELIN Hervé, Maire.

Délibération – 016-2026 -

Date de convocation
31 mars 2026

Date de l'affichage
10 avril 2026

Présents : Hervé GUIBELIN, Elfi BARBARIN, Martine BARBIER, Stéphanie BLANCHON GRENOT, Ludovic BRASSEUR, David CHECHILLOT, Pascal COURDEROT, Vanessa COURDEROT, Emilie PARROT, Antoine PRIEUR-DREVON

Absents excusés : Mathias GIRARDIN (qui donne pouvoir à Antoine PRIEUR-DREVON)

Absent :

Secrétaire de séance : Stéphanie BLANCHON GRENOT

Subventions aux associations 2026

Vu les demandes de subvention reçues,

Vu les travaux entrepris par le Souvenir Français sur les tombes des Morts pour la France acceptés par les élus,

Le Conseil Municipal, par 11 voix pour, décide :

- de verser 50 € aux associations suivantes :

Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)	Secours populaire Français
Amicale des Aveugles Civils	Amicale des Donneurs de Sang
Centre Léon Bérard (lutte contre le cancer)	Association Française contre la myopathie (AFM)
Anciens combattants	Club du 3 ^{ème} âge de Gendrey
Association Handicapés Physiques et sensoriels du Jura	Association Française des Sclérosés en plaques
Association Prévention routière	Association des Paralysés de France
PEP 39	SPA
Amicale des Pompiers de Gendrey	APE des Angelots
Le Comptoir des Anges	Total = 850 €

- de verser 100 € aux associations suivantes :

Léo Contre les AVC	Semons l'Espoir
Souvenir Français	Total = 300 €

- d'attribuer une subvention exceptionnelle au Souvenir Français pour les travaux entrepris après réception d'un estimatif du coût des travaux.

Conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus

Le/La secrétaire,
Stéphanie BLANCHON GRENOT



Le Maire,
Hervé GUIBELIN

